

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
EVRY - COURCOURONNES  
Boulevard DE FRANCE - HOTEL DE  
POLICE  
91012 EVRY-COURCOURONNES

**AVIS DE CLASSEMENT**

L'Officier du Ministère Public  
à  
*Monsieur .*

**Références à rappeler : RO – PV**  
**AFM**

Rédacteur :

Monsieur,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000256** CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_, dans le sens | \_\_\_\_\_ en date  
du \_\_\_\_\_, par procès verbal n° \_\_\_\_\_ ) dressé par \_\_\_\_\_, avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) : | \_\_\_\_\_

Après examen de votre dossier, je vous informe du classement de cette affaire et de l'arrêt des poursuites à votre encontre.

J'avise la Trésorerie Essonne Amendes de l'arrêt des poursuites à votre encontre.

Dans le cas où cette infraction aurait entraîné un retrait de point(s) sur votre permis de conduire, une demande de restitution sera adressé au Fichier National des Permis de Conduire.

Pour toute question relative au remboursement des amendes forfaitaires majorées vous devez vous adresser à la Trésorerie Essonne Amendes, sise 28 Desserte de la Butte Creuse 91025 EVRY Cedex.

Les services de la Trésorerie sont ouverts les Lundi et Mardi : 9h/12h-13h/16h , Jeudi et vendredi : 9h/12h.  
(Tél : 01.60.89.05.05 / Fax : 01.60.89.01.75 / Mail : t091035@dgfp.finances.gouv.fr).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à EVRY-COURCOURONNES,  
le 15/12/2021

